

LA VALORISATION DE LA FORÊT FRANÇAISE

Avec plus de 25 millions d'hectares boisées dont 16 en métropole et 9 dans les régions ultramarines (8 pour la seule Guyane composée pour une part significative de forêts primaires), la France est le 3ème pays le plus boisé de l'Union européenne. Couvrant aujourd'hui plus du tiers du territoire national, les forêts publiques et privées constituent un atout considérable au travers de leurs différents rôles, conformément au principe de multifonctionnalité réaffirmé par la loi.

Tout d'abord, la forêt fournit du bois, qui est valorisé de diverses façons : construction, meubles, objets usuels ou d'art, papiers, panneaux et emballages, chauffage et biomasse... Parallèlement, à condition que ses modes d'exploitation soient durables, elle contribue activement à la préservation des équilibres écologiques, des écosystèmes et de la biodiversité puisqu'elle stocke le carbone, purifie l'eau, enrichit les sols et offre des habitats propices à la faune et à la flore. Enfin elle génère une grande diversité d'activités : touristiques, cynégétiques, sportives, scientifiques... et produit, outre du bois et des champignons, des baies, des lichens utilisés en pharmacologie.

« Une balance commerciale déficitaire de 6 milliards d'€, 2ème poste après l'énergie »

Cependant, malgré son formidable potentiel, cette filière est aujourd'hui confrontée à d'importantes difficultés se traduisant par un fort déficit de sa balance commerciale. De fait, les forêts privées sont très morcelées et donc souvent sous exploitées car les ¾ des propriétaires possèdent moins de 4ha. Les bois français, majoritairement issus de feuillus, ne correspondent pas toujours aux besoins actuels du marché. Les scieries, pourtant maillons stratégiques de la chaîne, sont en fort déclin du fait d'un manque de compétitivité au niveau européen découlant d'une insuffisance d'investissements de modernisation, notamment par les entreprises artisanales. On importe donc de plus en plus de bois transformés, ceux générant la plus forte valeur ajoutée.

En outre, la filière, au demeurant insuffisamment structurée, devra faire face à de profonds changements. Le développement du recours au bois, notamment pour la production d'énergie et dans le secteur de la construction, va exiger d'augmenter significativement la production. Il s'agit d'abord de mobiliser durablement les bois disponibles et de veiller au renouvellement des parcelles exploitées. Des conflits d'usage découlant de l'augmentation de la demande et de la montée en puissance de nouveaux types d'usage, comme le bois-énergie, ne sont pas à exclure dans un avenir proche.



Marie de l'Estoile est sylviculteur. Elle siège au CESE à la section l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et à la section des affaires européennes et internationales, où elle représente le groupe de la coopération.

L'adaptation au changement climatique renforce encore le contexte d'incertitudes pour les forestiers dans leurs choix relatifs aux essences et aux modes de gestion sylvicole afin d'espérer répondre, dans plusieurs décennies, aux attentes, fluctuantes, des consommateurs.

« 3,5 millions de propriétaires forestiers, près de 450 000 emplois, 60 milliards d'€ de chiffre d'affaire annuel »

Pour autant, rendre la forêt française plus productive ne doit pas se faire au détriment de ses autres missions écologiques, sociales et sociétales. C'est donc en ce sens qu'il faut faire évoluer l'ensemble de ses modalités de gestion et d'exploitation. Dans ce cadre, les métiers forestiers doivent devenir plus attractifs pour disposer de la main d'œuvre qualifiée indispensable. De même, le rôle et les moyens de l'ONF, acteur majeur, méritent une attention particulière.

S'agissant des forêts ultramarines, leurs spécificités exigent des mesures appropriées.

Les défis à relever sont complexes et déterminants pour l'avenir ; la recherche et les innovations techniques doivent y contribuer. Ils appellent une politique volontariste rendue possible par une gouvernance renforcée de l'ensemble de la filière, pour mettre en œuvre les actions efficientes nécessaires ■

contacter
la rapporteure ?

jcmedelestoile@wanadoo.fr

ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ DE LA FORÊT TOUT EN LA GÉRANT DE MANIÈRE DURABLE

- **Encourager** les propriétaires à se regrouper au sein d'organisations de producteurs
- **Généraliser** les documents de gestion durable et les adapter aux plus petites propriétés
- **Soutenir** les investissements pour accroître la production forestière en créant le Fonds de mobilisation de la forêt prévu par le Grenelle de l'Environnement
- **Assurer** le renouvellement des parcelles exploitées et débattre de l'opportunité d'un dispositif parafiscal de type FFN et des choix d'affectation du Fonds bois carbone
- **Privilégier** une approche de la fiscalité qui soutienne la gestion active et prévienne le morcellement des forêts
- **Développer** et contrôler la certification des forêts
- **Favoriser** la diversité d'essences, d'âge et de génétique des arbres et les continuités écologiques forestières
- **Mettre en œuvre** l'engagement du Grenelle de l'Environnement sur le financement des pratiques sylvicoles à faible impact écologique
- **Mieux réguler** le grand gibier pour un équilibre agro-sylvo-cynégétique

DYNAMISER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

POUR LA RENDRE COMPÉTITIVE ET FAVORISER L'USAGE DES BOIS LOCAUX

- **Accompagner** les entreprises de première transformation pour les rendre compétitives au plan international
- **Assurer** la viabilité des scieries artisanales en facilitant la mutualisation d'équipements
- **Soutenir** les entreprises avec les prêts participatifs de développement du Fonds de modernisation et à l'ouverture du Fonds bois du FSI à l'amont de la filière
- **Développer des filières régionales intégrées**
- **Qualifier** et normer les bois français pour leur utilisation dans la construction
- **Adapter** la réglementation des marchés publics pour faire de la provenance des bois un critère de sélection
- **Réaffirmer** une hiérarchie entre les modes de valorisation et mieux identifier les ressources territoriales pour une bonne cohérence nationale

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES ASPECTS SOCIAUX

- **Pérenniser** les emplois existants, en créer d'autres et renforcer l'attractivité des métiers pour recruter une main d'œuvre qualifiée
- **Améliorer** les conditions de travail et d'emploi en redynamisant les conventions collectives et développer des actions de prévention des risques professionnels
- **Renforcer** les dispositifs de formation

PROVOQUER UNE PRISE DE CONSCIENCE QUANT À L'IMPORTANCE DE LA FORÊT POUR L'HOMME AU REGARD DE SA MULTIFONCTIONNALITÉ ET RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES

- **Informier** sur les différentes fonctions et les modes de gestion durable de la forêt

INTENSIFIER ET RÉORIENTER LES EFFORTS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

- **Approfondir** les connaissances fondamentales sur le fonctionnement des écosystèmes
- **Concevoir** de nouveaux débouchés pour les produits de la forêt, notamment pour les feuillus
- **Proposer** des techniques conciliant production de bois, respect des écosystèmes et adaptation au changement climatique

RENFORCER LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET LES MOYENS DE L'ONF

POUR UNE GESTION DURABLE ET MULTIFONCTIONNELLE DES FORÊTS PUBLIQUES

- **Mettre les moyens** humains et financiers au niveau de ses missions de service public
- **Renforcer** la gouvernance et la concertation territoriales dans le respect des orientations et décisions nationales
- **Renforcer** le dialogue social pour améliorer les conditions de travail et la prévention des risques psychosociaux

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DES FORÊTS ULTRAMARINES

- **Améliorer** la connaissance des forêts ultramarines en étendant le champ d'intervention de l'IGN
- **Penser** un mécanisme compensatoire à l'inéligibilité de la Guyane au dispositif REDD + pour lutter contre la déforestation

RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA FILIÈRE

- **Pérenniser** un secrétariat d'Etat (ou un ministère délégué) auprès du ministère de l'Agriculture pour une politique cohérente
- **Rapprocher** puis fusionner à terme les deux interprofessions (amont/aval)
- **Renforcer** et dynamiser la gouvernance locale de la filière
- **Mener** des politiques au niveau des massifs et étudier l'intérêt d'agences de massifs